



l'oxygène
à la source

N°069-22

**EXERCICE 2021 – COMPTES DE GESTION ET FINANCIER DU RESPONSABLE DU SERVICE DE
GESTION COMPTABLE – APPROBATION BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES TRAITEMENT
DES DECHETS, ASSAINISSEMENT ET ACTIVITES NAUTIQUES**

Extrait
des délibérations
du Comité Syndical
Séance du 4 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix heures trente, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 28 mars 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Philippe MONMONT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme, M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme, MM. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

Mme, M. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Gilles FRANCOIS, Pierre GEAY, Michel HAUET, Frédérique LARDET, Christina MALAPLATE, Benjamin MARIAS, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Eric PEUGNIEZ, Christophe PONCET, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Gérard LAMBERT

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Gilles FRANCOIS à Guy DEMOLIS
Frédérique LARDET à Patrick LECONTE
Benjamin MARIAS à Fabienne GREBERT
Magali MUGNIER à Pierre BRUYERE
Gilles VIVIAN à Christian ROPHILLE
Julie MONTCOUQUIOL à Guy DEMOLIS
Serge FABBIAN à Roland LOMBARD
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD
Martine VIBERT à Cédric VERNEY
Emmanuel GEORGES à Jean-Yves MÂCHARD

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

EXERCICE 2021 – COMPTES DE GESTION ET FINANCIER DU RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION COMPTABLE – APPROBATION BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES TRAITEMENT DES DECHETS, ASSAINISSEMENT ET ACTIVITES NAUTIQUES

Exposé du Président,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives (Budgets annexes Traitement des déchets, Assainissement, et Activités nautiques et Budget Principal de l'exercice 2021), les virements de crédits réalisés, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion et financier dressés par le Responsable du Service de Gestion Comptable accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état des restes à payer et l'état des restes à recouvrer,

Après s'être assuré que le Responsable du Service de Gestion Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Comité est invité à :

ENTENDRE, DEBATTRE, et ARRETER les comptes de gestion et financier rendus pour l'exercice 2021, par le Responsable du Service de Gestion Comptable, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, et qui n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**- ADOPTÉ -
à l'unanimité**

Acte reçu à la Préfecture
Le - 7 AVR. 2022
Affiché le 7 AVR. 2022

Exécutoire le - 7 AVR. 2022
Le Président,
Pierre BRUYERE



Pour extrait conforme
par délégation,

Pascale ABADIE
Directeur Général Adjoint
des Services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.